



Clause de succession et hypothèque

Par **geninapa**, le **10/02/2008** à **16:02**

Bonjour,

J'ai une soeur et nous aurons en succession chacune une parcelle du terrain de mes parents. Existe t'il une possibilité que lors de leur testament, mes parents rajoutent une clause lui interdisant d'hypothéquer son terrain ? ceci dans le but de préserver l'unicité de ce terrain. merci d'avance. slm